

AIDE - MÉMOIRE

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

INSPECTION DES LIEUX, OUTILS ET ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

- ☐ Choisir un employé syndiqué différent à chaque inspection
Permet d'établir vos standards minimum avec chacun de vos employés
Peut aussi être réalisée par 2 employés syndiqués
- ☐ Visiter tous les lieux prévus à la planification annuelle
Obligation légale
- ☐ Adapter sa grille d'inspection en fonction des risques présents
Important lors de l'introduction d'un nouvel équipement ou poste de travail – l'intervenant SST peut supporter le gestionnaire pour le contenu
- ☐ Rapporter les correctifs identifiés dans un fichier de suivi
Facilite le suivi avec les intervenants affectés aux correctifs – la gestion doit s'assurer d'un support clérical – suivi en CLSS recommandé
- ☐ Vérifier si les correctifs identifiés lors de la précédente inspection sont effectués
Partage avec l'équipe pour le choix des priorités en fonction des risques présents
Suivi de l'avancement des correctifs auprès des employés et du CLSS